

MAIRIE de MELLES



31440 Haute-Garonne
☎ 05 61 79 41 66 📠 05 61 79 41 41
E-mail : mairie-de-melles@wanadoo.fr
Site internet : mairie-melles.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal du 05 Avril 2019

Présents : Annie Ayrat, Gérard Amiel, Henri Desplan, J.Michel Desplan, Jacques Pavan, Cédric Sagué, Alain Trey.

Absents excusés : J.Damien Laborde, procuration à Cédric Sagué

Secrétaire de séance : Jean-Michel Desplan

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 2019 qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1.Approbation du compte administratif 2018 :

Conformément à la réglementation Mme le Maire se retire et M. Cédric Sagué présente au conseil les résultats pour 2018.

- Fonctionnement : excédent de **40 174,60 €**
- Investissement : excédent de **47 346,37 €**
- Résultat d'ensemble : excédent de **87 520,97 €**

Le rapporteur constate la bonne gestion et propose d'approuver le compte administratif 2018 (adopté à l'unanimité par les membres présents).

1.Présentation et vote du Budget primitif 2019 :

Recettes et dépenses de fonctionnement

●Recettes

Revenus de gestion courante	31 693,00 €
Production immobilisée	0 €
Impôts et taxes	57 035,00 €
Dotations, subventions et participations	55 885,00 €
Autres produits de gestion courante	3 250,00 €
Produits exceptionnels	2 500,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	40 174,60 €

•Dépenses

Charges caractère général	à Charges de personnel	Charges de gestion courante	Autres charges de gestion courante	Charges financières	Charges exceptionnelles	Atténuation de produits	Opération d'ordre
68 312,60€	72 450,00€	24 350,00€	1 000,00€			15 481,00€	8944,00€

Soit un total des dépenses prévues pour 2018 de **190 537,60 €**

Recettes et Dépenses d'investissement

•Recettes :

F.C.T.V.A	2 479,37 €
Excédent d'investissement reporté	47 346,37 €
Caution	0,00 €
Subventions d'équipement (état + département)	25 597,00 €
Cessions	0,00 €
Opérations d'ordre	8 944,00 €
Virement de la section de fonctionnement	

Soit un total de recettes d'investissement prévues pour 2019 de **84 366,74 €**

•Dépenses

Déficit d'investissement reporté	
Emprunts	14 210,00 €
Dépôts et cautionnements	1 950,00 €
Travaux (colombarium, square, bornage)	21 542,00 €
Travaux sur bâtiments (église, Auberge, accessibilité)	5 699,44€
Autres matériels (camion)	30 000,00 €
Ponton Uls	10 965,30 €

Soit un total des dépenses d'investissement prévues pour 2019 de **84 366,74 €**

Le budget primitif présenté est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Vote des quatre taxes communales :

	2018	2019
Taxe Habitation :	5,34 %	5,39 %
Taxe foncière bâti :	3,00 %	3,03 %
Taxe foncière non bâti :	34,58 %	34,90 %

Produit fiscal attendu : 27 899 € + Attribution de compensation de 29 136 € soit un produit attendu de 57 035 €.

Vote à l'unanimité des membres du conseil municipal présents.

3) Coupe de bois exceptionnelle :

Mme le Maire informe que suite aux travaux sur la conduite forcée de la SOPELEM, des lots de bois ont été mis à la disposition des habitants de Melles qui se sont inscrits. 11 inscrits. 4 stères par inscrits.

Un tirage au sort pour attribuer ces lots a eu lieu en présence de Monsieur Pallec. Ces lots sont inscrits pour 2019 et seront facturés 12 € TTC le stère.

Les 3 lots en attente seront tirés au sort après le 30 avril 2019, date limite pour exploiter le bois pour les premiers tirés au sort.

Une délibération est prise en ce sens.

Vote à l'unanimité.

4) Changement indice sur indemnités de fonction :

Montant des indemnités de fonction, changement de l'indice qui ne modifie pas les montants perçus.

Maire : à 17% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Adjoints : à 6,6% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Délibération prise à l'unanimité.

5) Situation Auberge du Crabère :

Les gérants actuels ont donné leur préavis, l'auberge est fermée, la location se termine le 31 mai 2019.

A ce jour pas de nouveaux gérants.

Mme le Maire est chargée par le conseil municipal de finaliser toutes les démarches, état des lieux, caution, et annulation de titres des loyers à partir du 1^{er} juin 2019.

6) Elections Européennes - Planning :

Le planning de présence des membres du Conseil municipal reste inchangé par rapport aux autres élections.

7) Questions diverses :

Le problème du passage du ruisseau sur le GR 10 à hauteur du Gouter de Rasère est abordé. Il est proposé d'aller voir sur place avec un groupe de mellois ayant un avis expert en la matière afin d'étudier ce qu'il est envisageable de faire (soit une passerelle, soit combler le passage avec des gros rochers).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Les membres du Conseil,

Le Maire,



Annie Ayrat